

#01

LA LETTRE DU COOPÉRATEUR

ACTUS • OFFRES • PARTENAIRES • AGENDA • CONSO • VOYAGES



La Semaine des coopérateurs



6 jours d'offres et d'animations exclusives



dans votre magasin Coop Atlantique !

6 JOURS D'OFFRES ET D'ANIMATIONS !

En mai, nous avions hâte de vous en parler... Voilà, nous y sommes ! Du 28 juin au 3 juillet 2021, Coop Atlantique chouchoute ses coopérateurs et vous réserve 6 jours d'offres et d'animations dans vos magasins coopératifs. Ne manquez pas ce rendez-vous !

→ Suivez l'actualité de votre coopérative sur www.coop-atlantique.fr et nos réseaux sociaux    

SOMMAIRE

- p.2 NOTRE DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE**
Pourquoi la Semaine des Coopérateurs ? On vous dit tout !
- p.3 PROGRAMME**
Que va-t-il se passer pendant ces 6 jours d'offres et d'animations ?
- p.4 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**
Retour sur les résultats des votes. Merci pour votre participation !

L'ÉDITO

À événement exceptionnel, dispositif exceptionnel ! Tandis que tout se prépare en magasin et que la ruche s'anime côté vie coopérative, une fois n'est pas coutume, c'est sous forme d'un numéro spécial que votre Lettre du Coopérateur vous parvient en ce mois de juin, un peu en décalé pour être au plus proche de ce rendez-vous exclusif que nous vous avons concocté.

Du 28 juin au 03 juillet, c'est la Semaine des Coopérateurs dans tous vos magasins coopératifs : 6 jours d'offres et d'animations exceptionnelles pour VOUS, coopérateurs.

Parce que nos magasins sont différents, tout simplement parce qu'ils vous appartiennent, nous souhaitons "marquer le coup" et le clamer haut et fort : il ne fallait pas moins d'une semaine pour fêter ensemble l'événement.

Parlez-en autour de vous et venez partager des moments de convivialité !

L'équipe Vie coopérative



La coopérative qui appartient à ses clients

SEMAINE DES COOPÉRATEURS

NUMÉRO SPÉCIAL

NOTRE DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE : NOTRE ATOUT GAGNANT !



“
Fière de son Histoire, tournée vers les nouvelles générations, Coop Atlantique est une entreprise coopérative de distribution ouverte à tous qui appartient à ses clients coopérateurs. Les collaborateurs sont les premiers ambassadeurs d'un commerce moderne participatif et responsable, soutenus par des coopérateurs dynamiques.

Ensemble, ils forment une communauté engagée d'acteurs locaux qui proposent au quotidien une diversité d'actions de proximité - animation, partage, information et défense du consommateur -. Une ambition collective pour vivre mieux demain !”

Pour rendre cette définition de Coop Atlantique plus concrète et montrer notre différence coopérative, cet événement est organisé dans tous vos magasins.

Alors retrouvez-nous dans votre magasin Coopératif pour fêter ensemble cette semaine d'animation qui vous est dédiée et venez partager des moments de convivialité.

LES AVANTAGES COOPÉRATEURS

LES BONS PLANS & LES BONNES AFFAIRES • LES PROMOS • LES PARTENAIRES

DE NOUVELLES OFFRES COMMERCIALES POUR VOUS

Pendant la Semaine des coopérateurs, vos offres coopérateurs continuent ! Du 28 juin au 04 juillet, c'est sur le rayon Vins (hors champagne et mousseux) que vous pouvez profiter de cette remise exclusive sur présentation de votre carte coopérateur.

Chaque semaine dans tous nos hypermarchés et supermarchés sous enseigne U, vous bénéficiez de **10% de remise différée sur un rayon**, créditée sur votre compte coopérateur.

➔ À NOTER DANS VOS AGENDAS !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



- DU 28 JUIN au 04 JUILLET 2021 -
10% de remise différée
sur tout le rayon VINS
(hors champagnes et mousseux)

SEMAINE DES COOPÉRATEURS

NUMÉRO SPÉCIAL

C'EST AU PROGRAMME DE LA SEMAINE DES COOPÉRATEURS !

Chaque jour, des offres et animations exclusives vous sont réservées. Il va s'en passer des choses dans votre magasin coopératif. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de votre magasin ou auprès de vos commerçants.

Des offres et animations exclusives

Sur présentation de la carte coopérateur



1 cadeau responsable
OFFERT*

*avec un minimum d'achats.

TOMBOLA
À gagner
des paniers garnis
1 chariot de courses

Remise de prix du
Concours de dessin
Ouvert à tous

Partageons
un moment ensemble
Ouvert à tous

ANIMATION
Surprise

(Re)découvrez nos
PARTENAIRES
offrant des avantages
aux coopérateurs.

VOUS ÊTES DES COOPÉRATEURS DYNAMIQUES !

Parlez de cette semaine autour de vous, invitez votre entourage à y participer.

Si vous avez envie de donner un peu de votre temps pour soutenir votre magasin coopératif durant cette semaine de fête, faites-vous connaître !

Vous pourrez ainsi accompagner l'équipe de votre magasin pour l'affichage des dessins du concours de dessin et la sélection des gagnants, la participation aux moments d'échange avec les clients et les tirages au sort.



SEMAINE DES COOPÉRATEURS

NUMÉRO SPÉCIAL

CONCOURS DE DESSIN

4 catégories
Moins de 6 ans
6-12 ans
13-17 ans
Adultes

Thème au choix
Mon magasin et ma planète
ou
Le magasin du futur

Dépôt des dessins jusqu'au
MARDI 29 JUIN



CONCOURS DE DESSINS

À l'occasion de la Semaine des coopérateurs, mettez vos talents à l'œuvre ! Dès aujourd'hui et jusqu'au 29 juin, vous pouvez participer au concours de dessins organisé pour l'événement.

Deux thèmes au choix pour votre dessin : "Mon magasin et ma planète" ou "Le Magasin du futur".

Petits et grands, tout le monde peut participer puisque les dessins seront primés dans 4 catégories (vote pour chaque magasin) : moins de 6 ans, 7-12 ans, 13-17 ans et Adultes.

À vos crayons, prêts ? dessinez !

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2021

COOP ATLANTIQUE ET ACTION CONSO • LES RÉSULTATS DES VOTES

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Résolutions pour l'AG de Coop Atlantique

1 : Approbation des comptes : approuvé à 95,65%

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, approuve le compte de résultat et le bilan arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils sont présentés par le Directoire et donne quitus à ses membres.
Elle constate le résultat net comptable qui s'élève à 4 930 814,47 €.

2 : Affectation des résultats : approuvé à 95,36%

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 930 814,47 euros de la manière suivante :
Affectation au report à nouveau : 4 930 814,47 euros.

3 : Approbation des comptes consolidés : approuvé à 95,65%

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés et se soldent par un bénéfice de 4 979 833 euros.

4 : Approbation des conventions : approuvé à 94,09%

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, déclare approuver lesdites conventions et les opérations qui en découlent.

5 : Renouvellement au Conseil de Surveillance : approuvé à 94,35%

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de Béatrice BERNAZEAU, de Bussac (17), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

6 : Renouvellement au Conseil de Surveillance : approuvé à 93,66%

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de Claudine MULLER, de Crazannes (17), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

7 : Commission de transport : approuvé à 88,87%

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts et de supprimer à l'article 2 paragraphe 1/ in fine, relatif à l'objet social, les mots « la commission de transport ».

8 : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités : approuvé à 94,85%

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour en effectuer les formalités légales de publication.

Résolutions pour l'AG d'Action Conso

1 : Approbation des comptes : approuvé à 95,91%

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020, constaté ses principaux éléments et en avoir délibéré, approuve ledit rapport, et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

2 : Affectation des résultats : approuvé à 96,10%

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice, soit 10 972 euros au fonds de réserve de l'Association.

3 : Désignation des pouvoirs : approuvé à 95,35%

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour en effectuer les formalités légales de publication.

→ Pour suivre toute l'actu et ne rien manquer, envoyez-nous votre mail sur viécoop@coop-atlantique.fr

